

Label logement-santé

S'ENGAGER POUR UNE VIE SAINTE, DÉSIRABLE ET RÉSILIENTE

En 2019, le partenariat entre les Groupes Arcade et VYV a donné naissance au Groupe Arcade-VYV. Cette histoire commune a débuté par l'élaboration du concept de logement santé, concept incarnant la symbiose de nos métiers et de nos valeurs. S'appuyant sur la définition de la santé posée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui fait du logement un déterminant de santé, une équipe projet interne a défini en 2020 les critères d'un habitat favorable à la santé de ses occupants. Ces critères ont été testés dès 2021 sur le terrain pour aboutir à la création d'un label conçu pour être opérationnel en 2022.



Aiguillon @G.Ayer

PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR LE LOGEMENT

Dès le XIXe siècle, les médecins hygiénistes considéraient que les déterminants de santé englobaient aussi bien le travail que la salubrité des lieux de vie. Ces théories retrouvent un sens particulier dans le contexte actuel marqué par la hausse des épisodes climatiques extrêmes et des risques sanitaires.

Un travail a donc été mené autour de la **conception** des logements pour améliorer la qualité sanitaire du bâti, encourager la pratique d'activité physique, apporter davantage de protection contre la chaleur et le froid, faciliter les liens sociaux et les usages du mieux-vivre, rapprocher les habitants de la nature... S'y est ajoutée l'élaboration d'une **offre servicielle** comprenant du conseil santé à domicile en 24/7, des services en pied d'immeuble favorisant la santé et le mieux-vivre, une information de qualité à destination des habitants pour favoriser des comportements favorables à leur santé...

Le Groupe VYV propose ainsi une offre complète alliant bâti et services, pour une expérience de vie protectrice et positive. Ce projet rejoint l'ambition de nombreuses collectivités locales de devenir des actrices de santé à travers la planification urbaine et l'aménagement.



Aiguillon @G.Ayer

DES ENGAGEMENTS SUR LE BÂTI ET LES SERVICES

Le référentiel compte 40 engagements : 10 « socles » seront incontournables dans chacun des projets et au moins 10 seront facultatifs, laissés au choix en fonction du contexte du projet, sa localisation, la stratégie de la société qui le développe... Ces engagements portent sur l'amélioration du cadre bâti, et sur les services aux habitants, et visent 3 grands objectifs :

• Une vie saine

- 1- Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, ainsi que dans le choix des matériaux et des équipements du logement.
- 2- Proposer des espaces ou des solutions incitant à la pratique d'activités physiques pour tous les âges.
- 3- Mettre à disposition des habitants une information santé de qualité et adaptée.
- 4- Donner accès à tous les habitants à un service de télé-conseil santé 24h/24 et 7j/7.
- 5- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la moitié des logements au moins dans les bâtiments collectifs.
- 6- Proposer des espaces facilement aménageables pour le télétravail ou une téléactivité.

• Une vie désirable à tous et à chacun

- 7- Proposer des animations collectives pour le mieux-vivre et un accès à des réseaux de voisinage solidaire pour tous les habitants.
- 8- Proposer un environnement et des dispositifs sécurisants pour accéder au logement et y évoluer.

• Une vie résiliente

- 9- Intégrer le confort d'été dès la conception en utilisant des principes bioclimatiques.
- 10- Accompagner les habitants pour les aider à végétaliser leur logement.



Aiguillon @G.Ayer

LE LABEL « LOGEMENT-SANTÉ » EN 2022

Depuis 2020, des opérations démonstratrices menées par chaque société du Groupe Arcade-VYV ont permis d'expérimenter et d'incarner le logement-santé dans les territoires. Ce retour opérationnel a également rendu possible la mise à niveau du cadre de référentiel d'engagements.

A partir de 2022, le programme d'engagements deviendra un label. Il impliquera la création d'un comité de labellisation, et l'intervention d'un vérificateur externe. Au départ attribué aux sociétés du Groupe Arcade-VYV, le label sera ensuite ouvert à d'autres opérateurs extérieurs au groupe.

D'ici 2025, au moins 50% de la production neuve des sociétés du Groupe Arcade-VYV sera labellisée en logement-santé. Les travaux se poursuivront également pour décliner le label à des opérations en réhabilitation et à d'autres typologies d'opérations. La démarche logement-santé s'appliquera ainsi peu à peu à l'ensemble du parc de logements.



Aiguillon @G.Ayer

GRUPE
vyv

Vivement
ensemble!

CONVENTION
16 NOVEMBRE 2021